

# Granville. Après le Covid-19, l'activité reprend dans les ports



Si les tonnages débarqués à la halle à marée de Granville ont peu évolué (10 200 tonnes contre 10 110 en 2021), le chiffre d'affaires est en hausse de 14%.

Publié le 17/02/2023 à 10h58

## Pêche : un chiffre d'affaires en hausse

2022 a été la meilleure année depuis la reprise de gestion de la criée de Granville par la Société publique locale (SPL). C'est le bilan fait par les représentants de cette structure qui gère huit ports dans la Manche. Si les tonnages ont peu évolué (10 200 tonnes débarquées à la halle à marée de Granville contre 10 110 en 2021), le chiffre d'affaires est en hausse de 14 % (24,8 millions d'euros en 2022). Granville conserve son titre de premier port coquillier de France, les coquillages représentant 88 % du tonnage global débarqué avec, en première position, la Saint-Jacques (35 % des volumes, 34 % des valeurs). La SPL présidée par Damien Pillon évoque *"une très bonne année en 2022"* mais une situation plus complexe début 2023 avec une chute de la valeur.

## Développer le ramassage sur la côte

Le bulot est en seconde position (1 500 tonnes débarquées en 2022 (soit -22 %, mais un prix moyen en hausse de 37 %)). Le point de collecte de Pirou représente

10 % des volumes de bulot vendus sous la halle à marée de Granville. Ce ratio inclut la débarque d'une quinzaine de bulotiers de Manche Est qui préfèrent livrer à Granville où la criée demeure une référence sur le marché pour le bulot. Les poissons et crustacés font l'objet d'une légère décroissance en 2022, de moins 4 % et moins 2 %. Les apports de homards sont néanmoins en hausse (+38 % des volumes et +41 % des valeurs), tout comme pour les céphalopodes (+29 % des volumes et +32 % des valeurs). Enfin, le ramassage se structure sur la Côte Ouest avec la mise en place de tournées le samedi matin et la reprise de la gestion du centre de débarque de Carteret en 2022.

## **Plaisance : une reprise de l'activité et des tarifs en hausse**

Après deux années impactées par le Covid, l'activité reprend dans les ports de plaisance, avec une fréquentation qui paraît même supérieure aux chiffres de 2019, avant la crise sanitaire. Au total, 6 885 navires visiteurs ont fait escale dans les ports de la SPL en 2022 contre 5 411 en 2021. Les responsables constatent également un retour de la clientèle britannique (726 bateaux accueillis en 2022 contre 77 en 2021) et anglo-normande (864 bateaux en 2022 contre 220 en 2021). En cause : l'assouplissement des procédures douanières depuis juillet 2022. Pour la plaisance comme pour la pêche, une augmentation de 6 % des tarifs est prévue dans l'ensemble des ports gérés par la SPL. Cette hausse est indexée sur l'indice Insee du coût de la vie. *"L'eau, l'électricité augmentent donc nous sommes contraints de le répercuter sur nos tarifs, comme le prévoit le contrat de concession"*, précise Olivier Lemaigen, directeur des ports. En revanche, pour la pêche, les taxes de criée n'augmentent pas.

## **Des investissements programmés**

La SPL prévoit d'investir 7,3 millions en 2023. Plusieurs projets sont programmés, notamment un réaménagement des sanitaires de la marina à Saint-Vaast (80 000 €), le changement de la cuve de gasoil à Barfleur (150 000 €) et des opérations de désensablement à Portbail (90 000 €). Le port de Carteret connaîtra plusieurs chantiers : la poursuite de l'extension du bureau du port (850 000 €), le changement du ponton K et des bornes G à K (401 000 €) ainsi qu'un dragage (500 000 €). A Granville, au niveau du port de Hérel, outre un dragage (300 000 €), la réhabilitation du ponton à carburant (100 000 €) est programmée ainsi que la création d'une aire payante de stationnement (lire par ailleurs). Enfin, sur le port de pêche, un renouvellement de la station à carburant

(800 000 €) est envisagé ainsi qu'une modernisation du système frigorifique de la criée (700 000 €).